



Les étapes et les instruments de la construction de l'autonomie financière dans une organisation paysanne, au Sénégal

ORIGINE	COMMENTAIRE	MOTS CLÉS
Interview de Mamadou CISSOKHO par Bernard LECOMTE, Bonneville, 4 mars 1996	Il est intéressant d'écouter un leader expérimenté (et qui a négocié toutes sortes de projets et programmes, soit pour l'association Ententes, soit pour d'autres) décrire les 4 étapes qu'il souhaiterait voir s'accomplir pour faciliter l'autofinancement d'une association. Même si cet idéal ne s'est encore réalisé nulle part, à notre connaissance.	agriculture paysanne ; organisation paysanne ; financement ; autofinancement ; assistanat ; système d'épargne et de crédit ; fonds souples.

Mamadou CISSOKHO a fondé le premier groupement de ce qui est devenu l'association "les Ententes" en 1978. Celles-ci ont coopéré avec de nombreux partenaires. Mamadou CISSOKHO décrit ce qu'il juge souhaitable pour le futur.

"Pour construire l'autonomie financière d'une association de paysans(nes), le plus important est de bien maîtriser les étapes du financement : en première étape, le fonds souple; il doit aboutir en deuxième étape à un système de mobilisation des ressources propres; à partir de là vient, en troisième étape une avancée vers l'entreprise, pour que la quatrième étape soit celle de l'autonomie et du travail avec les banques.

PREMIÈRE ÉTAPE :

Quand une jeune association bénéficie d'un fonds souple type 6S, ses responsables apprennent à gérer leur organisation, à la consolider, à définir des actions avec l'appui de programmes de formation, d'autoévaluation et de planification.

DEUXIÈME ÉTAPE :

L'association démarre un programme d'épargne selon leurs propres objectifs et leur volonté. Une épargne au niveau de chaque groupement, au village car il y existe le lien social et chacun peut aller à pied à la réunion de "sa banque". L'épargne bloquée est utile contre les calamités. Aujourd'hui, il n'y a pas de fonds de calamités. Quand il y a échec, tout retombe sur la g... du paysan et cela fait sauter toute la dynamique.

TROISIÈME ÉTAPE :

Ils ont besoin de personnes-ressources (gestionnaires, économistes, financiers). Il faut que les responsables fassent un ou deux programmes d'activités rentables. C'est un apprentissage de l'entreprise, sans tout de suite les envoyer seuls vers le marché. Les personnes-ressources externes vont leur apprendre les études de factibilité qui sont indispensables pour des activités économiques.

QUATRIÈME ÉTAPE :

Les responsables, accompagnés de ces personnes-ressources vont discuter avec les banquiers. A ce moment, la banque ne les connaissant pas, une garantie externe (du type RAFAD) peut être utile.

C'est pourquoi je pense qu'entre 6S (fonds souple) et RAFAD (garantie bancaire), il manque deux types d'appui : la consolidation des programmes d'épargne et l'appui à un ou deux programmes rentables".